



Madame, Monsieur,  
Chers parents,

La rentrée scolaire est un moment important dans la vie de vos enfants.

Pour vous accompagner dans l'organisation de l'année scolaire, nous avons imaginé cette brochure dans laquelle vous retrouverez les informations pratiques à conserver : garderie, activités péri-éducatives, vacances, ...

Pour la sixième année consécutive, la commune de Marennes aménage des activités péri-éducatives, diversifiées et entièrement gratuites pour vos enfants.

Le nombre d'heures de classe reste le même, mais il est réparti différemment. Les horaires de classe et les créneaux dédiés aux activités péri-éducatives sont inchangés.

La municipalité travaille en concertation permanente avec les enseignants et les parents d'élèves afin d'évaluer tout au long de l'année scolaire le bon déroulement de ces animations.

Je vous souhaite, avec l'ensemble des services qui ont contribué à sa préparation, une rentrée scolaire pleine de réussite et de découvertes !

Mickaël Vallet,  
Maire de Marennes

Amities républicaines  
Mickaël Vallet



## La sortie des écoliers

### École Maternelle

La classe se termine à 15 h 45.  
Les enfants qui ne sont pas inscrits aux activités périéducatives et dont les parents viennent les chercher, partent avec eux.

**Aucune sortie n'est autorisée  
entre 15 h 45 et 16 h 30**

La sortie de tous les élèves qui ne prennent pas le bus ou ne vont pas à la garderie, s'effectue à 16 h 30.

### École Élémentaire

La classe se termine à 15 h 55.  
Les enfants qui ne sont pas inscrits aux activités périéducatives et dont les parents ont autorisé leur sortie, quittent l'école.

**Aucune sortie entre 15 h 55 et 16 h 45**

La sortie de tous les élèves qui ne prennent pas le bus ou ne vont pas à la garderie s'effectue à 16 h 45.



Ne pas jeter sur la voie publique - Ville de Marennes, service communication - Juin 2018 - Agence : service communication - Imprimerie Rochelaise

Toute absence exceptionnelle devra être signalée  
au préalable par écrit à la mairie

[periscolaire@marennes.fr](mailto:periscolaire@marennes.fr)

Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville :  
[marennes.fr](http://marennes.fr)

Suivez-nous sur Facebook et sur Twitter

# rentrée 2018

## rythmes scolaires à Marennes

### Mode d'emploi



## Les activités péri-éducatives

### Inscription obligatoire

Pour pouvoir participer aux activités péri-éducatives (APE), il est indispensable de s'inscrire au préalable pour la sécurité de votre enfant.

- Les activités auxquelles participeront vos enfants sont gratuites.
- Toute inscription implique de suivre l'activité durant la totalité de la période.
- Les enfants sont répartis par niveaux et par groupes de 14 à l'école maternelle et 18 à l'école élémentaire.
- Ils sont encadrés par des intervenants municipaux ou extérieurs du lundi au vendredi.

Les activités sont réparties sur 5 périodes différentes, entre les vacances scolaires :

- 1<sup>ère</sup> période : de la rentrée aux vacances de la Toussaint.
- 2<sup>e</sup> période : de la rentrée des vacances de Toussaint aux vacances de Noël.
- 3<sup>e</sup> période : de la rentrée des vacances de Noël aux vacances d'hiver.
- 4<sup>e</sup> période : de la rentrée des vacances d'hiver aux vacances de Pâques.
- 5<sup>e</sup> période : de la rentrée des vacances de printemps aux grandes vacances.



## école maternelle Les Tilleuls

Rue Samuel Champlain - 05 46 85 05 11  
Directrice : Madame Labadiolle

Les enfants sont répartis par niveaux et par groupes de 14. Ils retrouvent les intervenants grâce à un pictogramme de couleur.

	LUNDI ET MARDI	MERCREDI	JEUDI ET VENDREDI
7h30 / 8h45	Garderie	Garderie	Garderie
8h50 / 12h05	Classe	Classe jusqu'à 11h50	Classe
12h05 / 13h45	Repas	Garderie (13h00)	Repas
13h45 / 15h45	Classe		Classe
15h45 / 16h30	Activités		Activités
16h30 / 18h30	Garderie		Garderie



## école élémentaire Henri Audin

158, avenue Georges Clemenceau - 05 46 85 00 64  
Directrice : Madame Moreau

Les enfants sont répartis par niveaux et par groupes de 18. Ils retrouvent les intervenants grâce à un pictogramme de couleur.

	LUNDI ET MARDI	MERCREDI	JEUDI ET VENDREDI
7h30 / 8h45	Garderie	Garderie	Garderie
8h55 / 12h10	Classe	Classe (9h00 - 12h00)	Classe
12h10 / 13h55	Repas	Garderie (13h00)	Repas
13h55 / 15h55	Classe		Classe
15h55 / 16h45	Activités		Activités
16h45 / 18h30	Garderie		Garderie



## Les activités

Les activités proposées tout au long de l'année seront les suivantes :

- Activités physiques et de motricité • Tennis • Basket
- Handball • Hip Hop • Théâtre • Travaux manuels
- Activités à la ludothèque l'Aluette
- Activités à la Médiathèque...

Aucune tenue ni équipement particuliers ne sont demandés.



## Informations pratiques

### Le transport

Le mercredi midi, un transport payant est prévu depuis l'école jusqu'au Centre de Loisirs pour les enfants inscrits. Le circuit traditionnel est lui aussi assuré.

### Le restaurant scolaire

La facturation pour le restaurant scolaire et la garderie évolue. Chaque foyer concerné reçoit une facture mensuelle à son domicile, correspondant aux consommations de son enfant. Plusieurs moyens de paiement sont possibles : par chèque, espèces ou carte bancaire auprès du trésor public ou directement en ligne sur le site Internet Tipi : [tipi.budget.gouv.fr](http://tipi.budget.gouv.fr).

# Vacances scolaires de la zone A

(Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers)

**Rentrée scolaire** : lundi 3 septembre / **Vacances de la Toussaint** : du samedi 20 octobre au dimanche 4 novembre inclus

**Vacances de Noël** : du samedi 22 décembre au dimanche 6 janvier inclus / **Vacances d'hiver** : du samedi 16 février au dimanche 3 mars inclus

**Vacances de printemps** : du samedi 13 avril au dimanche 28 avril inclus / **Vacances d'été** : du samedi 6 juillet au dimanche 1<sup>er</sup> septembre inclus